



SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET CONTENTIEUSES

- Aux Chefs des établissements d'enseignement primaire, secondaire, spécial, de promotion sociale, artistique et supérieur organisés et subventionnés par la Communauté française;
- Aux Chefs de Service de l'administration centrale

V. Réf.

N. Réf. JUR/MD/2109

Annexes

17420 Y369

Concerne : Service des Affaires juridiques et contentieuses
-changement d'adresse

Je vous prie de bien vouloir noter qu'à partir du lundi 19 avril 1993, la nouvelle adresse du Service des Affaires juridiques et contentieuses sera la suivante :

Ministère de l'Éducation, de la Recherche
et de la Formation
Service des Affaires juridiques et contentieuses,

Avenue des Arts, 4-5 (4ème étage),
1040 BRUXELLES
Téléphone : 02/219.60.01
Fax : 219.66.42

Françoise GUILLAUME
Conseiller juridique, a.1